

Conseil Municipal de la commune de Sénouillac

N° 01 du 5 avril 2014

Date de la convocation : le 1^{er} avril 2014

Présents : Bernard FERRET, Maire, Vincent MASSON, Sylvie BÉNIMÉLIS et Gilles FORT, Adjoint
Jean-Philippe CAL, Grégory FABRE, Lorraine FONVIELLE, Corinne MALBERT, Thérèse SOUDAN, Pierre SOUQUIÉ, Jean-Luc SOUQUIÉ, Nelly TAYAC, Emmanuel BISTES et Marie-Thérèse PLAGEOLES

Absents excusés :

Absents :

Procuration : Nicole JEGOU à Bernard FERRET

Secrétaire de séance : Gilles FORT

Monsieur Bernard FERRET demande à Marie-Thérèse PLAGEOLES, maire sortant, d'ouvrir la séance. Après refus, c'est M. Pierre SOUQUIÉ, doyen de l'Assemblée, qui se charge de l'installation du nouveau Conseil Municipal.

1- Délibérations

⇒ Élection du Maire

Conformément aux dispositions de l'Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner M. Pierre SOUQUIÉ pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 01
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Bernard FERRET : 13 voix (treize voix)
- Monsieur Emmanuel BISTES : 1 voix (une voix)

Monsieur Bernard FERRET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

⇒ Création des postes d'Adjoints

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'Adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'Article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'Adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 Adjoints.

Il vous est proposé la création de 3 (trois) postes d'Adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, la création de 3 (trois) postes d'Adjoints au Maire.

⇒ Élection des trois Adjoints

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des Adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les Adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins 15, bulletins blancs ou nul 0, suffrages exprimés 15, majorité absolue 8.

Ont obtenu :

Monsieur Vincent MASSON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **Premier Adjoint** au Maire.

Élection du Second Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins 15, bulletins blancs ou nul 0, suffrages exprimés 15, majorité absolue 8.

Ont obtenu :

Madame Sylvie BENIMELIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **Second Adjoint** au Maire.

Élection du Troisième Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants : nombre de bulletins 15, bulletins blancs ou nul 0, suffrages exprimés 15, majorité absolue 8.

Ont obtenu :

Monsieur Gilles FORT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **Troisième Adjoint** au Maire.

ADOPTÉ : 13 pour et 2 contre

⇒ Nomination des membres des Commissions Communales

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de nommer les membres des Commissions Communales.

Commission Finances

Présidente : MALBERT Corinne

Membres : BÉNIMÉLIS Sylvie, FORT Gilles, SOUQUIÉ Pierre, FERRET Bernard, MASSON Vincent

Commission Personnel

Président : FERRET Bernard

Membres : BENIMELIS Sylvie, FORT Gilles, MALBERT Corinne, MASSON Vincent, SOUQUIÉ Pierre

Commission Environnement, Urbanisme et Développement durable

Présidente : BÉNIMÉLIS Sylvie

Membres : CAL Jean-Philippe, MALBERT Corinne, FABRE Grégory, TAYAC Nelly, SOUDAN Thérèse

Comité consultatif

Membre extérieur : LEFEVRE Jean-Louis

Commission Vie associative, Jeunesse, Lien intergénérationnel

Président : SOUQUIÉ Pierre

Membres : FONVIELLE Lorraine, JEGOU Nicole, TAYAC Nelly, BISTES Emmanuel

Comité consultatif

Membres extérieurs : CLASSINE Vincent, VELLARINO Patricia, DURIEZ Christine, MALBERT Francine, LEFEVRE Jean-Louis

Commission Vie scolaire et Petite Enfance

Présidente : FONVIELLE Lorraine

Membres : MASSON Vincent, FERRET Bernard

Comité consultatif

Membres extérieurs : CLASSINE Vincent, VELLARINO Patricia

Commission Communication, Culture, site Web, Haut débit

Président : SOUDAN Thérèse

Membres : JEGOU Nicole, SOUQUIÉ Jean-Luc, FORT Gilles, MASSON Vincent, FONVIELLE Lorraine

Commission Routes, Bâtiments, Sécurité, Matériel, Travaux en régie

Président : FORT Gilles

Membres : TAYAC Nelly, CAL Jean-Philippe, MALBERT Corinne, FABRE Grégory, BÉNIMÉLIS Sylvie, JEGOU Nicole

Commission Assainissement

Président : CAL Jean-Philippe

Membres : SOUQUIÉ Jean-Luc, FORT Gilles, FABRE Grégory, FERRET Bernard, BISTES Emmanuel

Commission Catastrophes naturelles

Président : FERRET Bernard

Membres : CAL Jean-Philippe, BISTES Emmanuel

Commission Tourisme

Président : FERRET Bernard

Membres : BÉNIMÉLIS Sylvie, BISTES Emmanuel, PLAGEOLES Marie-Thérèse

Comité consultatif

Membres extérieurs : MALBERT Francine, LEFEVRE Jean-Louis

Commission C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Président : FERRET Bernard

Membres : SOUDAN Thérèse, TAYAC Nelly, BISTES Emmanuel,
JEGOU Nicole

Membres extérieurs : JULIEN Josiane, PELLIZZARI Danièle, VELLARINO Patricia,
DURIEZ Christine, LAUTIER Bernard

Adopté : à l'unanimité

Nomination des Délégués aux Syndicats Intercommunaux et autres organismes

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de nommer les Délégués des Syndicats Intercommunaux.

SIAEP du Gaillacois (Syndicat des Eaux de Rivières)

Titulaires : FORT Gilles, CAL Jean-Philippe

Suppléants : SOUQUIÉ Jean-Luc, MALBERT Corinne

SIVU (Moniteur de sports – SSMP Gaillac-Cadalen)

Titulaire : FERRET Bernard

Suppléant : SOUDAN Thérèse

SDET (Syndicat électrification du Tarn)

Titulaires : FABRE Grégory, MASSON Vincent

Suppléants : MALBERT Corinne, JEGOU Nicole

Syndicat Intercommunal d'Assainissement des bassins du Lézert et Vieulac

Titulaire : BÉNIMÉLIS Sylvie

Suppléant : TAYAC Nelly

SIVU du Gaillacois (Voirie)

Titulaires : FORT Gilles, SOUQUIÉ Jean-Luc

Suppléants : CAL Jean-Philippe, FABRE Grégory

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Délégué des Élus : FERRET Bernard

Déléguée des Agents : HYGONENQ Magalie

Correspondant Défense : FABRE Grégory

Correspondant Sécurité Routière : FABRE Grégory

Adopté : à l'unanimité

Madame Marie-Thérèse PLAGEOLES était nommée dans les Commissions « Catastrophes Naturelles » et le « CCAS » en tant que suppléante et membre. Elle signale au Conseil Municipal qu'elle ne souhaite pas assurer ces fonctions.

L'écharpe de Maire ayant déjà été prise par le Maire sortant, la passation des pouvoirs n'a pas pu se faire dans les règles républicaines.

La séance est levée à 10h30

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 17 avril 2014 à 20h30

FERRET Bernard	MASSON Vincent	BÉNIMÉLIS Sylvie	FORT Gille	CAL Jean-Philippe <i>Absent</i>
FABRE Grégory	FONVIELLE Lorraine	JEGOU Nicole <i>Procuration à B. ERRET</i>	MALBERT Corinne	SOUDAN Thérèse
SOUQUIÉ Pierre	SOUQUIÉ Jean-Luc	TAYAC Nelly	BISTES Emmanuel	PLAGEOLES Marie-Thérèse